

PASS PHOTO-VIDEO SOUS-MARINE

Fiche de brevet

Objectifs

Acquérir les bases de la photo et de la vidéo sous-marine.
Réaliser en toute sécurité des images (photo et/ou vidéo) nettes et correctement exposées avec un APN compact ou une MiniCam en mode automatique.

Conditions de candidature

- Non licencié à la FFESSM : s'initier dans le cadre d'un Pass Découverte.
- Licencié à la FFESSM : fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine, de l'apnée ou de la discipline concernée, conformément à la législation fédérale.
- Disposer d'un APN ou d'un MiniCam.

Organisation de l'initiation

L'initiation s'organise soit en piscine soit en milieu naturel selon les règles d'encadrement et de sécurité en vigueur au sein de la FFESSM. Elle est organisée au niveau d'un club, d'un comité départemental ou régional. Durée : 1 journée sous la responsabilité à minima d'un animateur photo-vidéo sous-marine.

Evaluation et Délivrance du Pass

Le candidat photographe doit présenter 5 images nettes et correctement exposées réalisées durant la séance d'initiation. Les images sont analysées soit sur ordinateur soit en projection.

Le candidat vidéaste doit présenter des rushs nets, correctement exposés et stables réalisés durant la séance d'initiation. Ils sont analysés soit sur ordinateur soit en projection.

Le Pass Photo-Vidéo sous-marine est délivré par un Formateur Photo ou Vidéo ou un Animateur Photo-Vidéo sous-marine.

Matériel nécessaire

APN compact ou MiniCam, étanche ou en caisson
Mode Automatique ou Programme
Phare vidéo optionnel

Contenu de l'initiation

Comportement dans l'eau :

- stabilisation
- respiration
- maintien de l'appareil

Manipulation de l'appareil

- mise en route
- cadrage
- mise au point
- mode macro
- déclenchement
- visualisation des images

Connaissance en photo / Vidéo

- différents types de photo : plongeur, paysage, macro
- cadrage et mise au point
- types de plans
- mouvements de caméra